

Sujet : [INTERNET] PROJET DE PARC ÉOLIEN DES GRIOTTES À L'INTENTION DE MONSIEUR PATRICK ROGER COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.....

De : >

Date : 20/09/2022 à 16:29

Pour : <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint nos réflexions sur le projet éolien des Griottes :

Utilisation abusive d'une superficie agricole importante

Préservation de l'environnement ; saturation du sud-ouest Marnais en éoliennes

Le mitage de notre région par une multiplication de petits parcs éoliens (contrairement aux directives du pôle régional Environnement et développement durable Champagne-Ardenne du ministère de l'écologie)

Préservation de la faune ;

Couloir migratoire (risque de collision avec les pales d'éoliennes sur oiseaux et chiroptères)

Affectation du paysage et par conséquent image touristique amoindri (terroir gâché)

Problème de santé (syndrome éolien) officiellement reconnue, installation proche des habitations sont nocives remarquées par des troubles anormaux du voisinage.

Valeurs immobilières en baisse d'une décote de 20 à 40 % à proximité d'un parc éolien....

Merci pour votre attention,

Cordialement,

L et H MORSAINS 51210 Le 20/09/2022